



# COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

## DÉCISION D'ADMINISTRATION DU MAIRE

DAM 2025-023

### MARCHE « ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUES LEO LAGRANGE, DU MOULIN, DE LA PLACE ET PLACE JEAN JAURES » CHOIX DU TITULAIRE DU MARCHE

Nous, Pierre EVRARD, Maire de la Commune de Wizernes

**VU,**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, déposée en Sous-Préfecture de Saint Omer le 28 mai 2020, donnant délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT,**

- Le MAPA (marché à procédure adaptée) lancé en date 5 septembre pour l'enfouissement des réseaux électriques, téléphonique et renouvellement de l'éclairage public rues Leo Lagrange, du moulin, de la Place et place Jean Jaurès,
- Les offres remisent par les Sociétés EIFFAGE ENERGIE, HP ELEC et RESEELEC,

**DECIDE :**

- D'accepter l'offre de la société HP ELEC moyennant un coût des travaux de 230 641.75 € HT

Fait à Wizernes,  
Le 04/11/2025

Pour extrait conforme,  
Le Maire



Pierre EVRARD